

Votants : 76  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 29 mars 2019  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 9 avril 2019

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 8 avril 2019

### TRANSPORTS ET MOBILITE – AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE DEPLACEMENTS COLLECTIFS ET DURABLES

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIIN, Daniel BAUDOUIIN, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Patrice VIAUD

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Christelle CHASSAGNE à Alain BAUDIN, Alain GRIPPON à Marc THEBAULT, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Michel PANIER à Jérôme BALOGE

#### **Titulaires absents suppléés :**

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### **Titulaires absents :**

Jean-Michel BEAUDIC, Yamina BOUDAHMANI, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Fabrice DESCAMPS, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents excusés :**

Marie-Christelle BOUCHERY, Christelle CHASSAGNE, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOURL, Josiane METAYER, Michel PANIER

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Yvonne VACKER

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190411-C29-04-2019-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2019  
Date de réception préfecture : 11/04/2019

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 8 AVRIL 2019

#### TRANSPORTS ET MOBILITE – AVENANT N°2 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU RESEAU DE DEPLACEMENTS COLLECTIFS ET DURABLES

Monsieur **Alain LECOINTE**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais, Autorité Organisatrice des Mobilités, a confié à la Société Transdev Niort Agglomération l'exploitation de son réseau de transport par contrat de Délégation de Service Public signé le 30 mars 2017 pour une durée de six années, du 1er avril 2017 au 31 mars 2023.

Afin de prendre en compte les évolutions apportées au Contrat de Délégation de Service Public du réseau de déplacements collectifs et durables de la CAN depuis la signature du contrat et de son avenant n°1, la passation de l'avenant n°2 a pour objectifs :

1. La mise en œuvre d'ajustements sur l'offre de transports des lignes urbaines, interurbaines et scolaires.

Ces modifications d'offre se décomposent de la manière suivante :

- Les ajustements mis en place en 2017 (septembre et vacances de Toussaint) et pérennisés sur la durée du contrat ;
- Les ajustements d'offre mis en place au 8 janvier 2018 jusqu'au 2 septembre 2018 ;
- Les ajustements d'offre mis en place au 3 septembre 2018 et pérennisés sur la durée du contrat.

2. L'adaptation du parc de véhicules en propre et en sous-traitance liée aux modifications d'offre.

3. Les effets sur la structure du personnel des modifications d'offre (mécanicien et encadrement conduite) au regard des adaptations d'offre et des conséquences sur le parc ceci dans l'objectif de tenir les engagements du délégataire en matière de productivité et lui permettre de maintenir un taux d'encadrement par conducteur identique et un nombre de mécanicien par véhicule conforme aux dispositions du contrat.

4. La prise en compte des frais de réimpression suite aux modifications d'offre, de mise en œuvre de la nouvelle livrée des véhicules, des conditions de mise en œuvre du Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV) ainsi que du système de comptage et les modalités de rachat par la collectivité.

5. La prise en compte d'un coefficient correcteur de la mobilité réelle « comptée » par rapport à la mobilité théorique issue des clés de mobilité conformément aux dispositions de l'article 22 du contrat.

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190411-C29-04-2019-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2019  
Date de réception préfecture : 11/04/2019

6. La prise en compte dans le contrat (article 28) du dispositif CICE en 2018 et des atténuations de charges le remplaçant à compter de 2019.

7. L'intégration des évolutions de modalités de mise à disposition des vélos et des précisions concernant le covoiturage.

8. La mise à jour du règlement d'exploitation, du plan de transport adapté et plan d'information adapté.

9. La prise en compte d'une précision sur certains articles du contrat et la correction d'erreurs matérielles.

L'ensemble des dispositions ci-dessus fait l'objet d'une proposition d'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public du réseau de déplacements collectifs et durables, jointe à la présente délibération.

L'impact total de l'avenant n°2 sur la contribution financière forfaitaire de la CAN versée au Délégitaire est donc de + 1 597 044 € (valeur décembre 2016) sur la durée du contrat répartis de la manière suivante :

Euros Décembre 2016	2018	2019	2020	2021	2022	2023 (1er janv au 31 mars)	Total 2017 - 2023
Contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante	10 529 364 €	10 770 151 €	10 904 714 €	11 313 123 €	11 316 467 €	2 837 788 €	66 953 895 €
Contribution avenant 2	8 129 €	314 457 €	371 106 €	404 732 €	403 641 €	94 032 €	1 597 041 €

Les crédits sont inscrits au budget annexe Transport 2019.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver le texte de l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public signé entre la CAN et Transdev Niort Agglomération,
- Autoriser le Président ou le Membre du Bureau Délégué à signer cet avenant.

**Motion adoptée par 74 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 2.**

Pour : 74  
Contre : 0  
Abstention : 2  
Non participé : 0

**Alain LECOINTE**

**Membre du Bureau Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20190411-C29-04-2019-DE  
Date de télétransmission : 11/04/2019  
Date de réception préfecture : 11/04/2019